

Chère Mme Kazadi,

Voici quelques mois que vous avez découvert nos projets des lieux de lien et qu'ils n'ont pas été sans vous apparaître décisivement essentiels. Il est reconnu qu'il est nécessaire de viser les causes du malaise général de nos concitoyens et que le secteur santé ne peut tout assumer. Nos structures démedicalisées, sont des points de fuite aux missions du secteur santé de première ligne, elles sont menées dans un esprit de santé publique globale et comme le dit Mr Clairfay pèsent peu sur le budget de l'état (<https://lepoulpe.be/blog/16-septembre-2025-informations-subsides-facultatifs-intervention-du-ministre-clerfayt-commission-cocom>).

Nous avons poursuivi un dialogue avec vous sur nos missions et les nécessaires perspectives de pérennisation de ces lieux encore traités en subsides facultatifs.

Vous avez proposé de rédiger une résolution afin d'en dessiner un cadre législatif à terme.

Une résolution est sur la table, attendue depuis plus de 20 ans par le secteur associatif.

Attendra-t-on plus de casse sociale pour en envisager sérieusement la signature ?

Continuerons-nous à pâtir des logiques qui veulent que les finances des régions et du fédéral se renvoient la balle ?

Une carte blanche sortira bientôt du réseau des hôpitaux qui veulent soutenir la survie des lieux de lien comme projets essentiels en amont et en aval de leurs actions.

Nous sommes prêts à plaider au Parlement par notre pétition la dimension essentielle de nos projets. Nous continuons à nous mobiliser régulièrement devant le parlement.

Nous comptons sur vous afin d'en tenir compte dans les négociations budgétaires.

Françoise Calonne

pour l'Espace 51 et le secteur des lieux de lien.

www.lepoulpe.be

www.espace51.be